

CANAL PSY

N° 18 ♦ Avril - Mai 95

10 F

S O M M A I R E

Infos pratiques

DESS, Calendrier 95-96, crèches... 2

La Psychologie projective

Méthode projective

et épreuves projectives :
quelques points de repère

Pascal Roman

4

Revue bibliographique

7

Une méthode projective :
le dessin d'enfant

Martine Drevon

8

Concours

Prix, bourses et mécénat

10

Être psychologue en...

milieu carcéral

Elisabeth Clavairoly

11

Agenda

13

Coq à l'âne

15

Infos pratiques

D.E.A. : Clinique, Cognitive

16

S O M M A I R E

Éditorial

Le Département « Formation en Situation Professionnelle » a proposé en février la création d'un Diplôme d'Université de niveau 3e cycle, sous l'intitulé de « Diplôme Universitaire de Recherche à Partir des Pratiques ». Ce projet voulait compléter l'éventail des formations proposées aux professionnels, en répondant à une demande insistante et ancienne devant laquelle nous sommes jusqu'ici démunis : celle des praticiens qui souhaitent engager ou poursuivre des travaux de recherche en lien avec leur pratique, avec l'appui de l'Université et la requête de sa reconnaissance, mais que leur niveau déjà acquis, à Lyon 2 ou ailleurs, exclut des formations diplômantes existantes (qui sont toutes de niveau 1er ou 2e cycle).

Bien sûr il y a les D.E.A. Mais, outre que les effectifs qui y sont admis sont sévèrement limités, ils sont de plus en plus le lieu de formation des chercheurs de métier, et leur optique est de ce fait sensiblement décalée par rapport à une démarche de recherche en prise avec les pratiques.

Ce projet de diplôme a été très favorablement accueilli par l'Institut de Psychologie – il rencontrait des analyses faites parallèlement par les autres départements. Malheureusement, il a, avec d'autres, rencontré devant le Conseil des

Études et de la Vie Universitaire une opposition sans rapport avec son objet, de la part des représentants des personnels non-enseignants et des étudiants, qui refusent toute nouvelle création aussi longtemps que ne serait pas sérieusement pris en compte par les pouvoirs publics le déficit effectivement catastrophique en personnel administratif. S'en sont suivies des navettes compliquées sur lesquelles je ne me perdrai pas en détails, d'abord parce que la cohérence des débats et des décisions m'a un peu échappé, et surtout parce que ce n'est pas ici le lieu de polémiquer.

Toutefois, comme le projet s'était répandu de bouche à oreille, nous nous devons d'informer sur son devenir. Sauf retournement imprévu, car nous ne renonçons pas si facilement, la probabilité de pouvoir démarrer à la rentrée 95 devient ténue. Mais peut-être arrivera-t-il un point où les étudiants engagés dans la vie professionnelle, toujours merveilleusement confiants dans la capacité des enseignants à remuer pour eux les montagnes, se demanderont s'ils ne sont pas parfois perdants à négliger comme ils l'ont toujours fait la représentation directe de leurs intérêts dans les instances délibérantes de l'Université.

Alain-Noël HENRI